



# Le journal de l' Association des Riverains du Quartier de la Mairie

Mars avril 2013

Bulletin N° 75

## EDITORIAL

L'aménagement de l'avenue Jean Jaurès vient de s'achever. Nous allons pouvoir retrouver une certaine quiétude. Nous avons tous souffert des divers problèmes engendrés par les déviations provisoires mises en place durant les travaux, mais cela est du passé et sera vite oublié devant le résultat. Dans quelques mois les feuilles seront apparues aux arbres, notre avenue n'en sera que plus magnifique. La refonte de l'axe République / Place de la gare / Jean Jaurès est une réussite conforme à notre attente, et nous nous réjouissons que les quelques suggestions formulées par l'Association aient été prises en compte. Notre travail n'a pas été vain. Reste encore un ultime effort à faire : la réfection complète prévue de l'avenue Roger Salengro. Depuis l'avenue Jean Jaurès, une belle perspective sera alors redonnée sur la Mairie avec son parc Claude Erignac redessiné depuis peu : nous pourrons alors être fiers de notre quartier.

En attendant, nous vous souhaitons bonne lecture du « journal de l'Association des Riverains du Quartier de la Mairie », nouvelle appellation de notre traditionnel bulletin qui n'avait pas changé de format depuis le début de sa numérotation, en janvier 2001. La première page a été « relookée », pour la rendre plus attractive. Désormais, des photos, cartes et schémas sont insérés dans le journal pour illustrer les textes. Voilà pour les nouveautés. Pas de changement en revanche pour le contenu rédactionnel. Vous retrouverez toujours vos rubriques habituelles, en fonction de l'actualité, rédigées par les membres du bureau de l'Association. Nous espérons que vous trouverez toujours plaisir à nous lire, au fil des mois et des années.

## AGENDA

- Dimanche 31 mars : chasse aux œufs organisée par l'Association dans le parc Claude Erignac. Renseignements auprès de Danielle Durmort (Tél : 01 39 57 80 59), Nicole Condom (Tél : 01 39 14 26 59) ou Annelies Taupin (Tél : 06 16 65 20 79).
- Samedi 6 avril : Assemblée générale des Amis de l'Histoire de Sartrouville et ses environs.
- Samedi 6 et dimanche 7 avril : nettoyage des berges de Seine à Croissy, Montesson et Le Mesnil-le-Roi, avec l'association « Seine en partage » et le soutien du Cadeb.
- Samedi 20 avril, à 9h30, salle du 14 Juillet : réunion de quartier avec M. le Maire ( voir renseignements en page 2).

- Samedi 20 avril, après-midi : sortie « nature » dans la plaine de Montesson, avec l'association « Plaine d'avenir 78 » et le Cadeb.
- Dimanche 21 avril, en matinée : sortie vélo organisée par l'Association (voir renseignements en page 2).
- Samedi 27 et dimanche 28 avril à l'Espace Saint Paul : Exposition de figurines, avec l'association de quartier La Vaudoire – Debussy.
- Samedi 8 juin : fête de quartier.
- Samedi 5 octobre : assemblée générale annuelle de l'Association.

## ADHESIONS 2013

L'adhésion 2013 a été proposée à tous les habitants du quartier. A ce jour, une centaine d'adhésions ou de renouvellements ont déjà été enregistrés. Merci pour votre fidélité et bienvenue aux nouveaux adhérents. Précision : il n'est pas délivré de reçu. En revanche, un rappel sera envoyé aux quelques « retardataires ». La cotisation pour l'année 2013 reste fixée à 6 euros par famille. Le bulletin d'adhésion est téléchargeable sur le site Internet de l'Association : [www.arqm.asso.fr](http://www.arqm.asso.fr)

## PLAINE D'AVENIR 78

Une association s'est créée fin décembre 2012, avec pour objectif de préserver et valoriser les espaces agricoles de la plaine de Montesson et ses alentours. Elle vise aussi à promouvoir la biodiversité sur le territoire de la Boucle et les communes environnantes. L'association « Plaine d'avenir 78 » est composée de trois collèges : des élus, des maraîchers et propriétaires fonciers, et enfin des associatifs (dont le Cadeb), des individuels et des experts. Lors du conseil du 12 février, notre Association a décidé d'adhérer à « Plaine d'avenir 78 ».

Nous vous invitons à participer le 20 avril à la sortie nature qu'elle organise dans la Plaine.

## LOISIRS ET CULTURE

### *Le musée de Sartrouville*

Les Amis de l'Histoire vous remercient de bien vouloir noter les dates ci-après : le Musée (19 rue des Rosiers) sera ouvert les samedis 9 et 23 mars, 16 et 27 avril.

Pour tous renseignements : 01 39 14 32 21

Une visite groupée est proposée aux adhérents et riverains du quartier le samedi 25 mai prochain.

## Cap sur la piscine de Sartrouville

Le nom de ce nouvel équipement intercommunal vient d'être choisi : il s'appellera « Centre Aquatique de la Plaine », en abrégé : CAP. L'ouverture au public est prévue le 18 mars au matin. L'équipement comprendra un bassin olympique de 50 mètres et proposera des activités sportives et de bien-être. Les tarifs ont été fixés : pour la piscine seule, il en coûtera 5.50 € (tarif réduit de 4.40€ pour les moins de 8 ans, plus de 65 ans, chômeurs et handicapés). Pour l'accès complet (piscine et espace bien-être), il faudra acquitter 15 €.

## SECURITE ROUTIERE

Le saviez-vous ? Un véhicule qui roule à 50 km/h parcourt 28 mètres avant de s'immobiliser. Celui qui roule à 60 km/h à besoin de 37 mètres pour s'arrêter, soit 9 mètres supplémentaires, et quand il franchit la barre des 28 mètres, il a encore une vitesse de 40 km/h.

Conclusion : en ville, respecter la limitation à 50 km/h permet de réduire le nombre ou la gravité des accidents de piétons.

(source : ligue contre la violence routière)

## REUNION DE QUARTIER

Cette réunion organisée par l'Association et ouverte à tous les habitants du quartier sera présidée par M. le Maire. Elle se tiendra le samedi 20 avril à 9h30 (accueil à partir de 9h15). M. le Maire répondra à toutes les questions que vous voudrez bien lui poser. Pour un bon déroulement de la réunion, nous remercions de poser vos questions par écrit, par courriel ou sur papier libre à remettre à l'Association avant le lundi 8 avril.

## SORTIE VELO

Cette manifestation de printemps désormais traditionnelle se déroulera le dimanche 21 avril au matin. Elle est ouverte à tous les riverains et habitants des quartiers voisins qui souhaitent pratiquer le vélo en famille et entre amis.

Le parcours proposé par Gérard Blondeau et Serge Simon nous conduira jusqu'à la mare aux canes, dans la forêt de Saint-Germain-en-Laye. Un lieu qui mérite d'être connu ... et respecté.

Le départ sera donné sur la place Alfred Foulon, à 9h30. Retour au même endroit vers 12h30.

Pour tout renseignement complémentaire, il est possible de s'adresser à : Gérard Blondeau, au 01 39 14 08 04 ou à Serge Simon, au 01 39 14 06 56.

## VOIRIE ET CIRCULATION

### Les résultats du tour de quartier

Suite au recensement opéré auprès des riverains et au tour effectué avec les représentants de la municipalité et de l'Association, nombre de travaux convenus ont déjà été réalisés :

En voici quelques uns :

- rue Jean Nicolle : mise en place de quatre passages

protégés au carrefour avec la rue de la Constituante, que les riverains sont invités à emprunter. Mise en place d'un passage protégé à la limite de l'immeuble N°38, (côté parking privatif), face à la rue Buffon. Mise en place de potelets marquant la sortie de garage du 42 rue Jean Nicolle.

- rue de la Constituante : reprise trottoir coté impair et chaussée entre la rue Léon Fontaine et le gymnase Jules Verne. Reprise trottoir coté impair entre la rue Henri Dunant et la rue Jean Nicolle.
- avenue Salengro : reprise partielle de la contre, pose de barrières pour éviter les stationnements abusifs
- rue Henri Dunant : changement du côté de stationnement. entre l'avenue Jean Jaurès et la rue Buffon.
- L'Association remercie la municipalité pour la prise en compte de ces demandes.

## URBANISME

### Un nouvel immeuble dans le quartier

Après la réfection de l'avenue Jean Jaurès, l'aménagement du centre ville à proximité de la gare continue comme le prévoit le Plan Local d'Urbanisme. Un immeuble d'habitation sera construit dans notre quartier à l'angle de l'avenue Jean Jaurès et de la rue Jean Nicolle en face de la boulangerie La Vaudoire. Cette nouvelle construction d'angle de 46 logements, d'après le permis de construire, s'élèvera sur 4 étages avec des locaux à usage commercial en rez-de-chaussée et des garages en sous-sol. Après démolition des constructions actuelles, cet immeuble sera positionné en alignement des immeubles de la rue Jean Nicolle et de l'avenue Jean Jaurès avec une implantation au gabarit des limites de propriété actuelle. Nous ne pouvons que souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants.



## TRAVAUX DE LA DIGUE

### L'ouvrage résiste à la montée des eaux

Les travaux de rénovation de la digue avancent normalement, sous la conduite du SMSO (Syndicat Mixte de la Seine et de l'Oise au Conseil général des Yvelines).

La sécurité hydraulique est assurée en prévision de la montée saisonnière des eaux.

Les brèches, ouvertes pour la réalisation d'ouvrages spécifiques, sont obturées provisoirement par des merlons. Si nécessaire des batardeaux seront installés rapidement le moment venu.

Lorsque le niveau de la Seine le permettra les ouvrages spécifiques seront remis en chantier. La partie aval du pont routier est presque achevée. Les parties amont du pont SNCF et entre les deux ponts sont en cours.



L'ensemble devrait être terminé fin 2013.

En prévision d'un débordement, toutes les pompes sont à poste et connectées.

La montée remarquable du niveau de la Seine commencée le 2 février avec 38cm en une journée avait dépassé le niveau de vigilance sans atteindre le niveau d'alerte. Son maximum fut atteint le 11 février à 3h : 23,61m à Chatou. Le 16 février : retour sous le niveau de vigilance. Maintenant le niveau est normal en cette saison et permet d'être rassuré.

## LA POSTE

### *Attention aux colis*

Plusieurs riverains ont été mécontents de la distribution des colis (certains jetés par derrière la clôture ou livrés à une mauvaise adresse) et ont adressé une réclamation au service concerné. Ces dysfonctionnements seront signalés lors de notre prochaine rencontre avec les responsables de la Poste.

Quant à la distribution du courrier, elle continue à donner satisfaction.

## NOMINATION

### *Un nouveau président pour l'UCAPS*

C'est Denis David qui après quelques mois de tranquillité retrouve la présidence de l'Union des Commerçants, Artisans et Professionnels de Sartrouville. Il a pour vice-président Jorge de Carvalho, qui lui avait succédé pendant quelques mois.

L'UCAPS a un site Internet : [www.commerces-sartrouville.fr/](http://www.commerces-sartrouville.fr/)

## HISTOIRE LOCALE

### *Il était une fois un abreuvoir à bestiaux*

Nous devons constater que le visage de l'avenue Maurice Berteaux a considérablement changé depuis quelques années et à une telle vitesse que, parions-le, peu d'entre nous seraient capables de se rappeler de l'ancienne physionomie de cette vieille avenue, sans charme, disons-le, sans même remonter à des temps très anciens... et ce n'est

fini ! Avant que tout souvenir soit devenu irrécupérable, fixons encore dans les mémoires l'histoire d'un petit triangle de terre herbu qui va sans doute bientôt disparaître ou tout au moins être modifié.

Le problème de l'eau qui est cruellement d'actualité dans certaines parties du globe est un problème récurrent et les édiles de tout bord semblent s'en être toujours préoccupés. A Sartrouville, l'alimentation en eau fut pendant des décennies fournie par les nombreux puits creusés chez les particuliers (eau très calcaire), l'eau de la Seine (eh oui !) déjà polluée, et surtout deux sources descendant des plateaux de Cormeilles et de Sannois.

Une de ces sources, dont le premier titre de propriété connu est daté de 1635, la « Fontaine des Morillons » était dénommée ainsi parce qu'elle jaillissait « **d'un terrain de 9 perches et demi de terre plantées en vigne, pièce dedans laquelle il y a un trou où il aboutit de l'eau par source. Cette pièce est sise au terroir de Sartrouville, au lieu dit la Fontaine Morillons.** » (indiqué sur le plan cadastral de la commune de 1820 n° 233), terre sur laquelle on cultivait un raisin noir « le petit maurer ».

Son débit en était important, puisqu'il avoisinait les 25 000 litres par jour, et se déversait depuis toujours, à l'aide de conduites en poterie, par des pierrées suivant la pente des terrains situés entre la rue de la Procession (Voltaire) la rue (bien nommée) des Bassins et un chemin appelé Porte Neuve (la rue Jean Mermoz). A l'angle de cette rue et de l'avenue Maurice Berteaux, un triangle herbu qui pour le moment est magnifiquement « décoré » d'un panneau publicitaire marquait l'emplacement (très réduit de nos jours) d'un bassin triangulaire en pierre qui servait d'abreuvoir pour les chevaux ou les bestiaux fréquentant la route venant de Paris, bassin alimenté par le trop plein de la source, et qui se perdait ensuite en suivant les terrains en pente vers la Seine pour aboutir en bas du Chemin du Bac (Léon Fontaine) au lieu-dit le Palis dans une petite série de mares appelées le Bât de l'Ane ou le Pas de l'Ane et qui avant de retrouver le fleuve servaient également d'abreuvoirs.

### **Droit de paisage**

Cette eau, bien que très éloignée du centre du village, était très appréciée des villageois, (moins calcaire que celle des puits) et par ceux qui n'avaient pas de puits dans leur cour car depuis des temps immémoriaux, les Sartrouillois et, sans contestation aucune, avaient le droit de puiser l'eau à la fontaine des Morillons soit pour rafraîchir les bestiaux, soit pour leur usage personnel : la famille du Fresnay, entre autres, n'a cessé d'envoyer tous les matins ses domestiques chercher sa provision d'eau rapportée sur une brouette.

Revenons à notre fontaine des Morillons : le nom du plus ancien propriétaire connu du terrain sur lequel est cette fontaine est Messire Michel de Champront, conseiller du roi et Premier Président en sa Cour du Parlement de Paris, Seigneur de la Vaudoire, propriété de la famille depuis 1598. Cette famille céda la propriété à la famille de Longueil en 1650.

Il est donc très raisonnable de penser que, c'est M. de Champront qui a fait effectuer les premiers travaux existant encore aujourd'hui à la fontaine des Morillons dans l'intention de doter la propriété de la Vaudoire des eaux jaillissant à cet endroit. Michel de Champront fit construire un réservoir souterrain (travail extraordinaire pour l'époque), de 24 m de long, dont le plafond a la forme d'une voûte, la largeur est de 1,85 m, la hauteur de 2 m dont 1 m d'eau au maximum à 14° en tout temps.

Le sommet de la voûte en pierre a longtemps été enterré sous 0,50 m à 2 m de terre cultivable : la date de 1635 figure sur le mur du fond de l'ouvrage. Le trop plein continuant à se déverser comme par le passé par les pierres jusqu'à l'abreuvoir.

La captation de cette eau pour l'usage privé du château de la Vaudoire ne se fit pas. Après bien des siècles et des procès, ce ne fut qu'en 1895 que l'eau de la fontaine des Morillons fut amenée aux frais d'Alfred Foulon (maire de l'époque), place Nationale, mais pas pour bien longtemps. Elle deviendra vite impropre à la consommation, les temps avaient changé et déjà le 22 mai 1891 un traité avait été signé entre la ville et la Compagnie générale des Eaux de Paris pour la distribution d'eau dans la commune, si bien qu'on pouvait dire que la fontaine de la Place Nationale était devenue folklorique...

Le réservoir (dénommé l'aqueduc) existe toujours. Il est propriété de la ville mais ne se visite pas. Le débit de la source a bien baissé. Il y a longtemps que l'abreuvoir de l'avenue Maurice Berteaux, qui n'était évidemment plus approvisionné du fait du détournement des eaux vers la place Nationale avait cessé ses fonctions. Pendant des années, quelques restes de pierrailles ont marqué le coin, puis finalement furent arasés dans les années 60 pour laisser la place à de la pelouse. Une ancienne maison aux volets de bois qui avait été restaurée faisait partie de ce terrain. Le tout a été nivelé il y a quelques semaines sans doute pour aménager ce carrefour très sollicité par la circulation.

*F. Denais - La fontaine des Morillons - extraits*

## TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS

### *Eole desservira la Boucle*

Le projet de prolongement à l'ouest du RER E vient d'être déclaré d'utilité publique par les préfets des Hauts de Seine, du Val d'Oise et des Yvelines. Depuis le terminus actuel, à Haussmann Saint-Lazare, un tunnel sera creusé jusqu'à La Défense. Ensuite le RER E sera raccordé aux voies existantes jusqu'à Mantes, en passant par la Boucle de Montesson.

Restait à trancher la question des arrêts sur notre territoire. Le projet initial n'en prévoyait pas. Réseau Ferré de France (RFF), maître d'ouvrage avec la SNCF, avançait plusieurs arguments techniques pour s'y opposer. Le rapport des commissaires enquêteurs lui a donné tort, et RFF a été obligé de revoir sa position. Il y aura bien des arrêts dans la Boucle, d'abord à Houilles, et ensuite à Sartrouville, à condition de créer un quai supplémentaire. Toutes ces dispositions sont à préciser, mais c'est une première victoire obtenue conjointement par nos élus, les associations (le Cadeb notamment) et les habitants qui se sont exprimés massivement dans ce sens.

La mise en service du RER E est prévue en 2020, à condition que le financement suive et que les difficultés techniques énormes du projet soient résolues.

Pour sa part, le Cadeb se réjouit de cette avancée mais indique qu'à terme la solution repose sur la construction de la Ligne Nouvelle Paris Normandie, qui permettra de libérer des voies au profit des RER.

### *Nouvelle fermeture de guichet*

A partir du 1er avril, le guichet « grandes lignes » de Maisons-Laffitte cessera son activité. Cette fermeture intervient après celle en décembre 2012 du guichet de Sartrouville. Désormais, il faudra donc s'adresser à Houilles-Carrières, Poissy ou Paris Saint-Lazare.

### *La véloroute traverse désormais notre quartier*

En venant de Maisons-Laffitte, le passage par le parc du Dispensaire est celui qui a été fléché lors de la mise en service en août 2012. Le débouché sur les quais est sûr mais cet itinéraire a deux désavantages : il oblige à faire le tour du rond-point Maurice Berteaux (pas facile) .. et à passer dans le parc au milieu des jeux d'enfants. Un itinéraire alternatif vient d'être proposé, avec la mise en place de panneaux directionnels. Les cyclistes venant de Maisons-Laffitte sont invités à emprunter la rue la Constituante, puis la rue Léon Fontaine jusqu'aux quais, pour rejoindre la piste bidirectionnelle qui longe la Seine. A noter que ce carrefour sur le quai n'a fait l'objet d'aucun aménagement spécifique (marquage au sol, surélévation) pour faciliter aux cyclistes la traversée de cette voie de circulation très empruntée et où les limitations de vitesse ne sont pas toujours respectées. Un autre itinéraire dans notre quartier avait été proposé par l'association Réseau Vélo 78, avec un débouché avenue Alfred Foulon, là où la visibilité est meilleure et le carrefour surélevé. Cela aurait nécessité la mise en place d'un double sens cyclable dans la petite portion en sens unique de la rue de la Constituante. Ce dispositif encore un peu novateur est de plus en plus adopté dans les villes alentour, car il se révèle sûr pour les usagers.

La véloroute est un itinéraire balisé et sécurisé pour aller à vélo de Paris à Londres. Soit 150 km de véloroute côté britannique et près de 400 km côté français. Dans notre boucle de Montesson, le tracé relie le pont de Chatou à celui de Maisons-Laffitte, en longeant la Seine.

## ENVIRONNEMENT

***Disparition de poubelles :*** plusieurs riverains ont eu la désagréable surprise de ne pas retrouver sur le trottoir la poubelle qu'ils avaient sorti la veille au soir. Que sont-elles devenues ? Mystère. Par précaution, il est conseillé de détruire les factures, relevés de toute sorte et autres documents portant des renseignements personnels avant de les jeter dans la poubelle, pour éviter que des personnes malveillantes ne les utilisent pour usurper votre identité.

### *Déchets verts*

La collecte a été interrompue pendant les mois de janvier et février. Elle reprendra à partir de mars, les mardis 12 et 26. A partir d'avril, la collecte redeviendra hebdomadaire.

***Déchets spéciaux et toxiques*** (solvants, produits phytosanitaires, peintures, colles, néons, ampoules, batteries, etc)

Ils sont collectés gratuitement les 2e samedis du mois de 10h à 14h, parking rue Lamartine, soit les samedis 9 mars et 15 avril.

***Bulletin rédigé par le bureau de l'Association, le 22 février***